

<i>Conseillers municipaux</i>	<i>Présence / Absence</i>
PINEL Jean-Claude	Présent
HERAILH Pierre	Présent
PICOUET Eliane	Pouvoir à HERAILH Pierre
ESPADA Cyril	Présent
HEBRARD André	Présent
NOURET Jean-Claude	Présent
PAGES Maryse	Pouvoir à BRUNO Elisabeth
BRUNO Elisabeth	Présente
GAY Sylvie	Présente
BARLERIN Anne-Charlotte	Présente
PENCHENAT Loïc	Présent
GALANTI Laurie	Présente
JACQUIER Philippe	Présent
TABOUELLE Alain	Présent
CARSALADE Isabelle	Présente

## DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE CUQ-TOULZA

*Date de la Convocation : 23/04/2026*

*Nombre de membres :*

- *Afférents au Conseil Municipal : 15*
- *En Exercice : 15*
- *Présents : 13*
- *Pouvoirs : 2*

*Secrétaire de séance : ESPADA Cyril*

Le 27 avril 2026 à 20h, le Conseil Municipal de la commune de CUQ-TOULZA, régulièrement convoqué, s'est réuni en séance ordinaire sous la présidence de M. Jean-Claude PINEL, Maire.

### Délibération 2026/29 : Fongibilité des crédits budgétaires

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Considérant que le référentiel M57 donne la faculté au Conseil Municipal de déléguer à l'exécutif la possibilité de procéder à des mouvements de crédits entre chapitres, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel, dans la limite de 7,5 % des dépenses réelles de chacune des sections ;

Considérant que M. le Maire informera le conseil municipal de ces mouvements de crédits lors de sa plus proche séance ;

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, par **15** voix pour :

- AUTORISE M. le Maire à procéder à des mouvements de crédits entre chapitres, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel, dans la limite de 7,5 % des dépenses réelles de chacune des sections.

Fait et délibéré en séance les jour, mois et an susdits.  
Le Maire, M. Jean-Claude PINEL.

Le Secrétaire de séance, M. ESPADA Cyril.

